



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

VILLE DE SAINT-MANDE

VAL-DE-MARNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **SÉANCE PUBLIQUE DU 16 JUIN 2021**

Nombre de membres
du Conseil Municipal : 35
Membres en exercice : 35
Membres présents : 32
Membres représentés : 3
Membre absent : 0

OBJET : ACTUALISATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES APPLICABLE AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021, PAR L'AJOUT DES ESPACES DE LA MAISON ROLLAND BOITELLE

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le seize juin à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mandé, dûment convoqué par Monsieur Julien WEIL, Maire, le dix juin, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous sa présidence.

Monsieur Julien WEIL, Maire, ayant ouvert la séance, il a été procédé, suivant l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un Secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Matthieu STENCEL, conseiller municipal, ayant obtenu la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions, procède à l'appel nominatif.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Julien WEIL, Mme Florence CROCHETON-BOYER, M. Alain ASSOULINE, Mme Eveline BESNARD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, M. Dominique PERRIOT, Mme Marianne VERON, M. Jacques GUIONET, Mme Caroline QUERON, M. Thomas BOULLE, Mme Séverine FAURE, M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Tiffany CULANG, M. Frédéric BIANCHI, M. Olivier DAMAS, Mme Isabelle KOPECKY, M. Matthieu STENCEL, Mme Nathalie COHEN, Mme Marilyne BARANES, Mme Anne-Sophie BARDIN-DROUET, M. Cédric BACH, Mme Léna ETNER, M. Pierre LOULERGUE, Mme Béatrice DORRA, M. Stéphane ROBIN, Mme Anne-Françoise GABRIELLI, M. Roger DE LA SERVIERE, Mme Marie-France DUSSION, M. Luc ALONSO, Mme Geneviève TOUATI.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme Maria TUNG pouvoir donné à M. le Maire
M. Rydian DIEYI pouvoir donné à M. Mathieu STENCEL
M. Albert DANTI pouvoir donné à Mme Marianne VERON

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

LE CONSEIL MUNICIPAL

DEL N° 27 - OBJET : ACTUALISATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES APPLICABLE AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021, PAR L'AJOUT DES ESPACES DE LA MAISON ROLLAND BOITELLE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 22 juin 2016 portant actualisation des tarifs de location des salles municipales applicable au 1^{er} septembre 2016,

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite proposer de nouveaux espaces de réunion en location, salle de réunion et espace cuisine, aux associations Saint-Mandéennes, à la Maison Roland Boitelle, sise 31 rue Allard 94160 Saint-Mandé,

CONSIDÉRANT qu'il convient de fixer les tarifs de ces nouveaux espaces,

CONSIDÉRANT qu'il ne s'agit pas de modifier les tarifs actuels de location des salles municipales mais de rendre possible la location de salles de la Maison Rolland Boitelle,

VU l'avis de la Commission municipale Sports, jeunesse, vie associative et vie locale s'étant réunie le 2 juin 2021,

A P R E S E N A V O I R D E L I B E R E

A l'unanimité

APPROUVE les tarifs horaires annexés à la présente délibération et inscrits dans le tableau nommé « TARIFS DES LOCATIONS DE SALLES »

DÉCIDE d'arrêter les tarifs de location des salles municipales à compter du 1^{er} septembre 2021,

DÉCIDE d'affecter les recettes correspondantes aux différents chapitres budgétaires concernés du budget de la ville de Saint-Mandé.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Le Maire
Julien WEIL



**TARIFS DES LOCATIONS DE SALLES
A COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE 2021**

SALLES	TARIFS TTC	
	SAINT-MANDE	HORS SAINT-MANDE
SALLE DES CONFERENCES		
Salles entière (152 places)	432,00	677,00
1/3 seul (72 places)	208,00	344,00
2/3 seul (20 places)	170,00	273,00
3/3 seul (60 places)	208,00	344,00
1/3 + 2/3 (92 places)	339,00	541,00
2/3 + 3/3 (80 places)	339,00	541,00
SALLE DES FETES (264 places)	1988,00	3517,00
1/2 salle (vin d'honneur)	530,00	1061,00
HALL SALLE MARIAGE (vin d'honneur)	208,00	416,00
CENTRE SPORTIF (20 places)	170,00	273,00
CENTRE JEAN BERTAUD	339,00	541,00
CENTRE PIERRE COCHEREAU	339,00	541,00
JEAN-PAUL GOUDE debout : 255 places en conf : 205 places en repas : 112 place 1/2 salle	712,60	1462,30
debout : 120 places en conf : 100 places en repas : 60 places	371,00	746,20
Tarif Horaire Ménage et/ou surveillance	19,00	19,00
Tarif Horaire		
Centre Pierre Cochereau	8,20	11,25
Centre Jean Bertaud	8,20	11,25
Salle bleue de la Maison de la Famille	8,20	11,25
Salles violette et jaune de la Maison de la Famille	4,30	5,50
Salle Alfred Geist	8,20	11,50
Salle Pierre Grac	8,20	11,50
Maison Rolland Boitelle		
- salle de réunion	25,00	30,00
- salle de réunion + cuisine	35,00	40,00
CAUTION		
SALLE DES FETES	1500	
SALLE Jean Paul GOUDE	1500	
AUTRE SALLE	500	